



François de RUGY,
Ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire

Elisabeth BORNE,
Ministre auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire, chargée des Transports

Paris, le Jeudi 25 octobre 2018

Communiqué de presse

Un nouveau contrat d'objectifs et de performance pour l'École nationale supérieure maritime

François de RUGY, Ministre d'État, Ministre de la Transition écologique et solidaire et Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, ont signé ce 25 octobre 2018, le contrat d'objectifs et de performance 2018-2022 de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) avec Hervé MOULINIER, Président de l'école, et Patrice LAPORTE, Directeur général, à l'occasion du conseil d'administration de l'établissement.

Ce contrat, passé entre l'école et l'État, constitue une étape fondamentale dans le projet de modernisation et de réorganisation de l'établissement, et fixe ses grandes orientations pour les années à venir. Pour l'ENSM, les enjeux sont de taille : proposer une offre complète de formation et de recherche qui réponde aux besoins de l'ensemble des filières maritimes, tout en renforçant ses partenariats et son rayonnement international.

Pour cela, quatre axes prioritaires ont été définis dans ce contrat :

- Répondre aux besoins des acteurs de l'économie.
- Affirmer l'ENSM comme une école de référence internationale.
- Positionner l'ENSM comme un pôle d'expertise et d'excellence en matière d'enseignement et de recherche.
- Consolider l'organisation et mettre en œuvre des outils de gestion interne.

Ce document avait été validé par le conseil d'administration de l'école le 21 juin dernier.

Placée sous la tutelle de la direction des affaires maritimes au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ENSM forme les femmes et les hommes qui seront aux commandes des grands navires de commerce, ainsi que des cadres à l'interface des activités maritimes et terrestres.

Dans ses centres du Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille, elle accueille environ 1 200 élèves en formation initiale et professionnelle, appelés à relever les grands défis maritimes et environnementaux.

« Ce nouveau contrat d'objectifs traduit l'ambition du Gouvernement pour l'école, affirmée lors du Comité interministériel de la mer de 2017. L'excellence de l'ENSM constitue un formidable atout pour le développement de l'ensemble de la filière maritime nationale et pour préparer les marins de demain aux enjeux du secteur, en particulier ceux de la transition écologique. Avec ce contrat que nous signons, nous confirmons que l'école a par ailleurs toute sa place parmi les grands établissements d'enseignement supérieur français », ont indiqué François de RUGY et Elisabeth BORNE.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. François de Rugy : 01 40 81 78 31

Service de presse de Mme Elisabeth Borne : 01 40 81 77 57